

Pôle proximité citoyenneté culture
Direction Musées et Patrimoine
Rapporteur : Catherine GENTILE

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2024_090
SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

39 - MUSÉE DE LA LIBÉRATION
ADHÉSION AU DISPOSITIF "EXPLORE NORMANDY PASS"

Le musée de la Libération de Cherbourg-en-Cotentin est un acteur important du paysage du tourisme de mémoire normand. Accueillant en moyenne 9 800 visiteurs par an, dont 1/4 d'étrangers, il est le plus ancien musée normand consacré à la Seconde Guerre mondiale, et l'un des très rares musées du territoire à bénéficier de l'appellation « Musées de France ».

Le musée de la Libération est actuellement engagé dans les préparatifs des commémorations du 80^e anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie, en lien avec les autres services municipaux et avec le Comité Régional de Tourisme « Normandie Tourisme ».

Normandie Tourisme a mis en place, à l'occasion du 80^e anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie, un outil numérique de fidélisation des visiteurs, nommé « Explore Normandy Pass ». Il s'agit d'un outil promotionnel et de médiation, sous la forme d'une application référençant les sites et musées normands consacrés à la Seconde Guerre Mondiale, avec des offres et des contenus dédiés pour chaque site. L'application sera disponible pour les visiteurs en téléchargement à l'accueil des sites et musées adhérents, via un QR-Code, en version gratuite ou payante.

La version gratuite de l'application permettra aux visiteurs de découvrir les lieux de visite, de disposer de contenus enrichis vérifiés par un historien et de suivre un parcours ludique apportant des récompenses à chaque passage sur un site.

La version premium et payante de l'application (1 €), permettra aux visiteurs de bénéficier en plus d'une réduction à l'entrée des sites payants.

L'« Explore Normandy Pass » permettra aux acteurs du tourisme de mémoire, et notamment au musée de la Libération, d'augmenter la mise en réseau avec les autres sites dédiés à la Seconde Guerre mondiale en Normandie, d'obtenir des données permettant l'étude des publics et d'améliorer la fréquentation en attirant des visiteurs des plages du débarquement jusqu'à Cherbourg-en-Cotentin. L'adhésion au dispositif est gratuite.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver le principe de l'adhésion gratuite à l'« Explore Normandy Pass » pour le musée de la Libération,
- approuver la mise en place du tarif réduit pour le droit d'entrée au musée de la Libération aux visiteurs détenteurs de la version premium de l'« Explore Normandy Pass ».

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 21h34		Nombre de votants : 55	
Pour : 55	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 10 avril 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 52

Date de la convocation et de son affichage : 28 mars 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le dix avril à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 28 mars 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence (mandataire VARENNE Valérie à son départ 21h45) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 20h30) - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire DUVAL Karine jusqu'à son arrivée 21h11) - FRANÇOISE Bruno (arrivée 17h57) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h26) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire PLAINEAU Nadège à son départ 19h37) - ISOIRD Valérie (mandataire MARTIN Patrice jusqu'à son arrivée 19h08) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (arrivée 17h37) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 19h48) - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 17h29) - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE David (mandataire LEQUILBEC Frédéric à son départ 18h20) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna - PLAINEAU Nadège (mandataire VARENNE Valérie jusqu'à son arrivée 18h15) - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal a donné procuration à VIVIER Nicolas

MARGUERITTE Camille a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

SAGET Eddy a donné procuration à HÉRY Sophie

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024



ID : 050-200056844-20240412-DEL2024_090-DE